



UNION EUROPEENNE

DELEGATION EN REPUBLIQUE DU BENIN

**Allocution prononcée par M. Oliver NETTE, Ambassadeur / Chef de Délégation,
Délégation de l'Union européenne au Bénin**

à l'occasion de la

**Cérémonie de lancement de subventions attribuées aux promoteurs des filières
ananas, aviculture et karité sous le projet PARASEP**

Cotonou, 19 novembre 2019

Hôtel Golden Tulip Le Diplomate

Excellence, Monsieur le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement

Excellence, Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances

Excellence, Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

Excellence, Madame le Ministre de l'Industrie et du Commerce

Monsieur le Conseiller Spécial auprès du Président de la République,

Mesdames et Messieurs les Hauts cadres des Ministères et de l'APIEX

Excellence Madame l'Ambassadrice de France près le Bénin,

Monsieur le Directeur de l'Agence Française de Développement,

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers du Bénin,

Mesdames et messieurs les Représentants du secteur privé et chefs d'entreprise

Chers invités, en vos rangs et qualités,

J'ai le plaisir d'être parmi vous aujourd'hui à l'occasion de cette cérémonie officielle de lancement de projets dans des filières agricoles qui seront appuyés par des subventions que symbolise la remise d'un chèque. Ces subventions sont attribuées dans le cadre du Projet d'appui au renforcement des acteurs du secteur privé (PARASEP), cofinancé par l'Union européenne et l'Agence française de développement pour un montant total de 6,9 milliards FCFA.

Un secteur privé dynamique est une pierre angulaire du développement économique du pays et de la création d'emploi. L'investissement seul n'est pas suffisant, il doit être couplé à une diversification stratégique et approfondie de l'économie, la création de valeur ajoutée et le renforcement des capacités, à la fois des

institutions et des opérateurs économiques, que ce soit les entreprises de production, et de transformation et les interprofessions. Les outils de production et les services offerts doivent contribuer à une meilleure compétitivité des produits sur les marchés local, régional et international.

Le PARASEP se propose de promouvoir l'investissement privé, la croissance et l'emploi en intervenant sur plusieurs fronts. D'une part améliorer le climat des affaires en facilitant le dialogue public/privé. D'autre part, en renforçant les capacités du secteur privé béninois par des formations entrepreneuriales; par la facilitation de la mise en marché des produits agricoles ; et en améliorant la qualité et la compétitivité de filières porteuses de l'économie béninoise.

Les filières retenues sur base des priorités nationales, et de préoccupations sociales et environnementales sont celles de l'ananas, de l'aviculture et du karité.

Les projets, d'un montant total de 2,4 milliards FCFA, ont été retenus au terme d'un appel à propositions. Ils sont portés soit par des opérateurs privés, soit par des interprofessions de ces filières, pour quatre d'entre eux.

Le PARASEP apporte un appui financier et technique direct aux TPE/PME et coopératives. Il associe également les services de diverses institutions clés pour les normes et qualités des productions agricoles, telles que l'Agence Nationale de Normalisation, de Métrologie et du Contrôle Qualité (ANM), l'Agence Béninoise de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) et le Laboratoire Central de Contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments (LCSSA).

Les interprofessions quant à elles soutiennent la structuration des filières, notamment par la promotion du label «Kari Bénin », la mise en place d'une centrale d'achats pour intrants et matériels avicoles (IAB), celle d'un système de biosécurité et de vaccination (UNAP), et la mise en place d'une Indication Géographique ananas pain de sucre (AIAB).

La maîtrise d'ouvrage du PARASEP est assurée par le Ministère du Plan et du Développement (MPD) et la mise en œuvre a été confiée à un bureau d'études (LINPICO).

A travers ce projet, qui s'aligne parfaitement avec les priorités du Bénin exprimées dans le Programme d'action du gouvernement, le PAG, l'Union européenne réaffirme son appui au secteur privé pour la croissance et l'emploi, par une amélioration de l'environnement des affaires, de la compétitivité et de l'innovation, et la qualité.

Je voudrais ici sincèrement remercier le Ministre d'Etat chargé du plan et du développement pour son engagement dans ce projet, comme ne témoigne sa présence parmi nous, ainsi que l'AFD et le projet PARASEP pour l'organisation de cet évènement.

Je terminerai par mes félicitations aux promoteurs de projets pour la qualité de leurs soumissions, et par mes encouragements et souhaits de succès aux candidats retenus pour la mise en œuvre de leurs projets.

Vive le partenariat sur le long terme entre le Bénin et l'Union européenne.

Je vous remercie de votre aimable attention.